

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR DES PROJETS DE RÈGLEMENTS MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA GESTION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME ET LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

Lors d'une séance ordinaire tenue le 5 mai 2025, le conseil a adopté les projets de règlements suivants :

N° 1018-2025 intitulé « *Règlement modifiant le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme numéro 593-2007 afin d'exiger un dépôt en garantie lors d'une demande de permis de construction d'un bâtiment principal* ».

N° 1018-2025 intitulé « *Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 591-2007 afin de retirer certains cas d'exception de l'obligation de cession ou de versement pour l'établissement de parcs, terrains de jeux et espaces naturel à la Municipalité* ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mercredi 28 mai 2025**, à 19 h, à la salle du conseil, 94, rue Principale. L'objet de cette assemblée est d'expliquer les projets de règlements et les conséquences de leurs adoptions.

Les projets de règlements ne contiennent pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Ils peuvent être consultés au bureau municipal, 11, rue Industrielle, pendant les heures d'ouverture du bureau, du lundi au vendredi.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette consultation.

Donné à Saint-Apollinaire le **21 mai 2025**.



Stéphanie Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal du 11, rue Industrielle et sur le site web de la Municipalité de Saint-Apollinaire.

Tel que prévu au Règlement relatif aux modalités de publication des avis publics (numéro 835-2018) adopté le 13e jour d'août 2018 par le conseil municipal, je Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie par la présente, avoir affiché le présent avis public concernant la séance extraordinaire du 14 avril 2025 sur le site Internet de la Municipalité le 9 avril 2025.

Donné à Saint-Apollinaire le **21 mai 2025**.



Stéphanie Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière